

Où voir le film cultivons la terre ?

le lundi 22 juin 2009 de 20:00 à 22:30

LIEU : à EVE (Espace Vie Etudiante) — campus de St Martin d'Hères / Grenoble

projection de /Cultivons la terre/, avec la présence/ /de Chantal GEHIN (responsable de la commission "Agriculture" de la FRAPNA, ancienne présidente de Alliance PEC Isère)

organisée par [l'AMAP du Radis joli \(dite "du Campus"\)](#)

Contact : Nikolaz 06.63.86.37.21

Les nouveautés de la médiathèque :

Le DVD We feed the world, par Erwin Wagenhofer, 2007

Le livre : Agricultures sans herbicides, de Pousset

Dernière publication BEDE :

BANG : Bits Atoms Neurons Genes ou la convergence des techniques

En commande à 5 € sur http://www.bede-asso.org/lang/fr/pub_traduc/publications.php

ou en pdf sur :

[http://www.bede-](http://www.bede-asso.org/lang/fr/nos_actions/veille_coalition/democratisation_gouvernance/bang/rapportBANG_web-mail.pdf)

[asso.org/lang/fr/nos_actions/veille_coalition/democratisation_gouvernance/bang/rapportBANG_web-mail.pdf](http://www.bede-asso.org/lang/fr/nos_actions/veille_coalition/democratisation_gouvernance/bang/rapportBANG_web-mail.pdf)

Communes sans OGM :

St Maurice sur Dargoire - 5 juin 09 - Rhône. arrêté pour l'interdiction de culture OGM pour une année

La Roche sur le Bui - avril 09 - Drôme. Délibération pour déclarer être opposé aux cultures d'OGM sur le territoire de la commune et un arrêté pour interdire la culture d'OGM en plain champ sur la territoire de la commune pour 2009.

St Sauveur de Montagut - 26 mai 09 - Ardèche.

le Conseil Municipal :

- ▶ décourage la culture en plein champ d'organismes génétiquement modifiés, jusqu'à ce que les garanties suffisantes apportent la preuve qu'aucun risque pour la santé humaine et l'environnement ne peut être lié à la culture de plantes génétiquement modifiées
- ▶ invite le Maire à mettre en œuvre toutes les prérogatives relevant de ses compétences en cas de risques :
- ▶ économiques réels pour une partie de ses agriculteurs
- ▶ de santé humaine pour ses administrés et / ou pour l'environnement de la Commune.

Source : <http://planete.blogs.nouvelobs.com/archive/2009/05/27/haut-conseil-des-biotechnologies.html>

mercredi, 27 mai 2009

Haut Conseil des Biotechnologies : Corinne Lepage saisit la justice

Corinne Lepage : « POURQUOI JE SAISIS LA JUSTICE »

En exclusivité dans le Nouvel Observateur de cette semaine, L'ex Ministre de l'environnement attaque devant le Conseil d'Etat le décret instituant le nouvel organisme chargé d'éclairer le gouvernement sur les choix biotechnologiques. À commencer par les OGM. A ses yeux, l'indépendance et la pluralité du HCB ne sont pas garantis.

NO/Sur des sujets intéressant directement notre santé, les querelles des experts se multiplient. Le public est perdu...

CL/ Ce n'est pas la compétence scientifique des experts qui est en cause. C'est leur indépendance qui, parfois, peut être discutée. Exemple : la presse évoque en Mars un « rapport » de l'Académie de Médecine concluant à l'innocuité des antennes-relais. Or, il ne s'agit que d'un communiqué dont l'auteur est le Pr André Aurengo « conseiller scientifique », bénévolement assure-t-il, de Bouygues Télécom. Quand j'étais Ministre en 1995, on m'avait aussi transmis un « rapport » de l'Académie de Médecine sur les dioxines. Si j'avais suivi ses conclusions, je n'aurais rien fait sur les incinérateurs.

NO/ Que des experts soient chercheurs de pointe du privé est rassurant quant à leur connaissance des dossiers...

CL/ Qu'on ne le sache pas ou par inadvertance, c'est ennuyeux. Ça jette le trouble. Et ça génère des tentations. Par ailleurs, pourquoi les experts de l'Afssa (Agence Française pour la Sécurité Sanitaire des Aliments) sont-ils à peu près tous partisans des OGM ?

NO/On vous rétorquera qu'une majorité de chercheurs français sont peu ou prou sur cette ligne...

CL/Pas tous ! Un minimum de contradictoire ne ferait donc pas de mal. En outre, certains des experts français sur la sécurité alimentaire ont des brevets concernant la transgénèse. C'est le cas d'un membre de l'Afssa qui a un brevet chez Rhône-Poulenc. Le cas aussi de deux membres du tout nouveau Haut Conseil des Biotechnologies. L'un avec la firme semencière Bayer, l'autre avec un labo japonais. Déposer des brevets, c'est leur droit le plus strict. Mais ces situations propices à des « conflits d'intérêts » nuisent à la crédibilité des décisions.

NO/Sur un autre dossier, le Bisphenol A, des études récentes semblent plaider pour une interdiction des biberons contenant cette substance. Or l'Afssa, interpellée le 7 mai dernier, maintient son avis rassurant.

CL/ C'est le système qui est irresponsable. D'un côté, les experts rappellent qu'ils ne sont pas les décideurs. De l'autre, les politiques soulignent qu'ils relaient les scientifiques. Du coup, les experts craignent que leur responsabilité ne soit engagée un jour ou l'autre et ont tendance à confirmer leurs avis antérieurs pour ne pas se déjuger. Cette organisation n'est pas bonne.

NO/Que suggérez vous ?

CL/ Ce que j'ai proposé dans un récent rapport sur l'expertise commandé par Jean-Louis Borloo. Dans un esprit pragmatique et d'efficacité. Le principe, c'est que ces experts débattent devant des scientifiques sans aucun lien avec les industries parties prenantes.

Que les échanges soient rendus publics. Je souhaite une publicité identique sur les liens professionnels qui à l'Afssa ne sont signalés qu'en interne. Enfin, l'avis devrait être assorti, le cas échéant, des réserves émises. Le gouvernement aurait ainsi toutes les cartes en mains. Enfin, je suggère qu'on mette en avant les avantages collectifs que l'on peut attendre de telle ou telle décision. C'est ensuite aux politiques de juger si il faut courir un risque, dès lors que les avantages pour la collectivité l'emportent sur les inconvénients.

NO/Vous estimez que l'on va dans ce sens ?

J'en doute si j'en juge par l'organisation du nouveau Haut Conseil des Biotechnologies (lancé le 22 avril dernier) qui doit éclairer le gouvernement sur les OGM. D'abord, le collège scientifique ne compte que très peu de chercheurs exigeant des tests au moins aussi rigoureux

que ceux sur les pesticides. Ensuite, le collège de la société civile ne travaillera pas sur un pied d'égalité avec le collège scientifique comme prévu. Enfin, aucun membre du Criigen, le Comité de Recherche et d'information Indépendant sur le Génie Génétique, n'a été

retenu. Or nous avons justement créé le Criigen avec Gilles Eric Séralini, Professeur de Biologie moléculaire, pour assurer la pluralité des débats. Pour toutes ces raisons, le Criigen a décidé d'attaquer la composition du HCB devant le Conseil d'Etat.

Propos recueillis par Guillaume Malaurie

Des tournesols mutés dans nos champs : des OGM qui ne disent pas leur nom !

Le 20 mai à 14 h, le CETIOM (Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains) a organisé, au Silo de la Zone Industrielle de la Croisière à Bollène (84), une démonstration de cultures de tournesols mutés résistants aux herbicides. Ces plantes obtenues par mutagenèse « incitée » sont des OGM, selon la définition de la directive européenne 2001/18, et génèrent les mêmes risques de dommages intentionnels ou non intentionnels sur la santé et l'environnement que les plantes obtenues par transgénèse. Elles ont pourtant été exclues de son champ d'application. Pourquoi ?

Entre 150 et 200 citoyens sont venus voir de plus près de quoi il en était. La rencontre s'est voulu calme, pédagogique et dans le dialogue.

Vidéo de l'action en ligne wsurt <http://www.latelevisionpaysanne.fr/video.php?lirevideo=142#142>

Un premier pas vers un étiquetage "non OGM" des viandes, oeufs et poissons

PARIS

(AFP) - 27/05/2009 15h47

Le conseil national de la consommation (CNC) s'est dit favorable dans un avis rendu public mercredi à ce que la viande, les oeufs et les poissons, issus d'animaux nourris sans OGM, puissent désormais porter une étiquette mettant en valeur cette absence d'OGM. "Cela veut dire que le consommateur pourra savoir que tel poulet, tel steak, tel oeuf et même tel filet de poisson (d'élevage) est un animal ou est un produit issu d'un animal nourri sans OGM", commente-t-on au CNC. Cet avis est le premier concernant des produits animaux. Jusqu'à présent en France, seuls les produits végétaux mentionnent l'absence d'OGM. "Il ne s'agit que d'un premier pas", insiste-t-on au CNC. L'avis du CNC va maintenant être transmis au Haut conseil des biotechnologies qui devra, à son tour, émettre un avis, ajoute-t-on. L'avis ne concerne que les "produits bruts non transformés", c'est-à-dire qu'il exclut, par exemple, les plats préparés. Sont également exclus le lait et les produits laitiers. Le CNC ne se prononce pas sur une mention à faire figurer sur l'emballage ou l'étiquette "parce qu'aucun consensus ne s'est dégagé sur une allégation particulière", précise-t-on encore. Pour pouvoir porter une étiquette de type "non OGM", le produit devra provenir d'un animal nourri soit avec des produits végétaux pour lesquels il n'existe pas de variétés contenant des OGM, soit avec des végétaux "contenant de manière fortuite moins de 0,9% d'OGM", et ce pendant toute leur vie pour les volailles et au moins les 3/4 pour les ruminants.

Filière OGM et non OGM

Un programme de recherche européen préconise de grandes distances d'isolement

<http://www.campagnesenvironnement.fr/un-programme-de-recherche-europeen-preconise-de-2750.html>

La coexistence des filières OGM et non OGM en Europe, où la taille des champs est en moyenne relativement faible ne serait possible qu'en employant de grandes distances d'isolement ou dans des zones dédiées de production. C'est un des résultats de CoExtra, programme de recherche européen qui porte sur la coexistence des filières OGM et non OGM, présentés du 2 au 5 juin lors d'un colloque organisé par l'Inra, l'Institut national de la recherche agronomique.

Expérimenter et modéliser

Ce programme s'intéressait à toutes les composantes de la coexistence de ces deux productions, « de la fourche à la fourchette », précise Yves Bertheau, le coordonateur du projet. Les études ont donc porté à la fois sur l'expérimentation et la modélisation au champ des flux de gènes, les stratégies de bioconfinement, les rapports coûts-bénéfices de cette coexistence et de la traçabilité, la traçabilité documentaire, les méthodes actuelles et futures de détection des OGM, autorisés ou non, les opinions des consommateurs, le cadre juridique ou encore l'organisation possible de l'indemnisation...

L'étiquetage « non-OGM » indispensable

Les chercheurs insistent sur le fait que les compagnies européennes n'ont pas encore été confrontées à la coexistence car la production européenne d'OGM est actuellement limitée. «La coexistence des filières OGM et non-OGM n'est possible que si tous les opérateurs peuvent valoriser leur production, indique les chercheurs de Co-Extra. Ceci est particulièrement vrai pour les produits dérivés des animaux qui ne sont pas étiquetés, que l'animal ait été nourri ou non avec des produits OGM ». Ainsi, pour les chercheurs, la coexistence ne peut donc être assurée dans l'UE que si l'étiquetage « non-OGM » est possible. Selon Co-Extra, les règles de coexistence doivent assurer une meilleure répartition des surcoûts dans les filières : ceux introduisant une nouvelle technologie doivent prendre en charge les coûts de ségrégation, du champ au consommateur. Ce programme qui a débuté il y a quatre ans se conclura en septembre. Il a réuni plus de 200 équipes scientifiques de 18 pays de l'Union ainsi que du Brésil, de Russie et d'Argentine.

S.Ay. - 09/06/2009

La chasse aux cultures 'adaptées au changement climatique' s'accélère, alors que les organisations fouillent dans les collections de semences partout dans le monde

http://www.eurekalert.org/pub_releases/2009-05/bc-hf052109.php

Le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, ou Global Crop Diversity Trust ainsi que le Generation Challenge Programme (GCP) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et l'Initiative de partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection végétale / Global Partnership Initiative for Plant Breeding Capacity (GIPB) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont annoncé une nouvelle série de subventions de recherche ayant pour but la mise au point de nouvelles variétés de cultures capables de résister aux changements climatiques. Les subventions du Trust vont aider les scientifiques à explorer les millions d'échantillons de semences conservés dans 1 500 banques de gènes végétaux à travers le monde. Par exemple, le Trust appuiera : 1) une recherche en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique pour des bananes résistantes au virus de la striure du bananier, qui risque de devenir plus problématique avec le changement climatique, selon le communiqué de presse ; et 2) un projet visant à accroître la capacité du maïs à faire face aux pluies irrégulières, tout en renforçant sa qualité nutritionnelle pour les agriculteurs en Afrique subsaharienne. « Les données indiquent clairement aujourd'hui que la hausse des températures, le changement radical des régimes de précipitations et de nouvelles infestations de ravageurs de plantes sont pour un horizon proche, et nous devons chercher dans nos banques de gènes végétaux pour trouver les traits qui nous aideront à éviter une crise », commente Cary Fowler, directeur exécutif du Global Crop Diversity Trust. Avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, le GCP fournit des financements aux chercheurs pour utiliser la technologie de la cartographie moléculaire afin d'identifier 'l'empreinte digitale d'ADN' d'échantillons de cultures. Quant à la GIPB, elle soutient les efforts des obtenteurs végétaux pour utiliser ces informations afin d'obtenir de nouvelles variétés à haut rendement adaptées aux conditions du sol. [Pour de plus amples informations en ligne sur les nouvelles subventions du Global Crop Diversity Trust, du GCP et du GIPB, cliquer sur le lien ci-après : <http://www.generationcp.org/sp5/?da=09142800>.]

Association Rés'OGM Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON
04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale